



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

OPA/AC.33/2
17 septembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

UNITÉ DE COORDINATION DES ACTIVITÉS
OPÉRATIONNELLES

PREMIER FORUM RÉGIONAL SUR LA JEUNESSE:
«SÉCURITÉ, OPPORTUNITÉS ET PROSPÉRITÉ»

Genève, 26-28 août 2002

RAPPORT FINAL

Rappel des faits

Le premier Forum régional sur la jeunesse a été organisé à l'initiative de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe en coopération avec l'OIT, l'UNICEF, le HCR, l'ONUSIDA et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, et financé principalement par l'ONUSIDA. Le PNUD et l'UNICEF ont également fourni un soutien au Forum en finançant la participation des représentants de l'Ouzbékistan, du Kazakhstan et de la République kirghize. Chacune des institutions du système des Nations Unies participant au Forum a désigné ses propres personnes ressources et aidé la CEE-ONU à s'assurer le concours d'éminents experts.

Le secteur privé a contribué au Forum aussi bien en espèces qu'en nature. L'Association Swiss Media a organisé la table ronde sur le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'intégration des jeunes. La société russe Sibintek, spécialisée dans les TIC, a financé le concours de jeunes artistes organisé par la CEE-ONU. Grâce à ces efforts conjoints, le Forum a rassemblé 280 participants venant de 41 pays. L'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'OTAN, la CEI, le Comité consultatif mondial des amis, le Forum économique mondial, la Fédération internationale Terre des Hommes (FITDH), YCARE International, Youth Business International, le Prince of Wales International Business Leaders Forum, l'America Development Foundation, la W.A. de Vigier Foundation, COMMUNICARE, le Forum européen de la jeunesse, l'Assemblée mondiale de la jeunesse, entre autres, avaient envoyé des représentants, ainsi que l'UNESCO, la CNUCED et la Banque mondiale.

Au nombre des participants figuraient trois secrétaires d'État (Roumanie, Hongrie et Tadjikistan), cinq secrétaires d'État adjoints/vice-ministres (Fédération de Russie, Ukraine, Géorgie, Azerbaïdjan, Slovénie), le Président du Comité parlementaire pour la famille et la jeunesse et le Président de l'Union nationale des industriels et employeurs de l'Ukraine. Le secteur de la jeunesse était représenté par les présidents des conseils nationaux de la jeunesse, des unions de jeunes entrepreneurs, et de diverses sociétés et organisations de jeunes. D'autres organisations représentatives de la société civile, y compris des associations féminines, ont également participé au Forum.

Le secrétariat de la CEE-ONU a établi trois documents et une Note d'information pour le Forum. Il a également créé un site Web sur lequel ont été diffusées toutes les informations relatives à la préparation du Forum, à sa documentation et aux contributions des participants. Ceux-ci ont présenté plus de 30 communications dont le texte a été distribué pendant le Forum.

Organisation des travaux

Les travaux du Forum ont été organisés comme suit:

1. La séance d'ouverture a eu lieu le 26 août de 10 heures à 11 heures.
2. Les groupes de travail se sont réunis de 11 heures à 13 heures, puis de 15 heures à 18 heures le 26 août, et toute la journée du 27 août.
3. La séance de clôture s'est déroulée le 28 août de 10 heures à 13 heures.

Chaque groupe de travail a tenu cinq à six réunions suivies d'un débat. Une table ronde sur le rôle des TIC dans l'intégration économique des jeunes a été organisée par l'Association Swiss Média dans le cadre du groupe de travail sur l'entrepreneuriat des jeunes. Parallèlement au Forum, la CEE-ONU a organisé, en coopération avec la société russe Sibintek, spécialisée dans les TIC, un concours destiné à récompenser les jeunes artistes ayant réalisé les meilleures pages de couverture de rapports d'évaluation nationale «Vers une économie fondée sur la connaissance». La remise des récompenses aux lauréats, qui ont pu se rendre à Genève, a eu lieu pendant la séance de clôture du Forum.

Résultats des délibérations des groupes de travail

Trois groupes de travail ont été constitués pour examiner de façon plus approfondie un certain nombre de risques précis ainsi que les politiques et mesures permettant d'y remédier:

1. Groupe de travail sur la santé et la sécurité des jeunes. Institutions des Nations Unies responsables: ONUSIDA/UNICEF et HCR.
2. Groupe de travail sur l'emploi et l'employabilité des jeunes. Institutions des Nations Unies responsables: OIT et CEE-ONU.
3. Groupe de travail sur l'entrepreneuriat des jeunes. Institutions des Nations Unies responsables: OIT et CEE-ONU.

I. *Rapport du Groupe de travail sur la santé et la sécurité des jeunes (secrétaire du Groupe de travail: M. A. Kahnert)*

Le Groupe de travail a examiné trois questions.

A. VIH/sida

Les discussions se sont engagées sur la base d'un constat: la prévalence actuelle de l'infection par le VIH/sida dans les pays européens en transition est alarmante; l'épidémie progresse en effet à un rythme sans précédent dans le monde depuis la découverte du virus.

La prévention est au cœur des stratégies visant à faire face à cette situation. Elle consiste essentiellement à fournir une information appropriée aux jeunes, à l'école, en dehors de l'école et au sein des groupes les plus exposés, et à mettre en place des services adaptés à leurs besoins. La possibilité pour les jeunes d'avoir accès, dans le cadre des services sanitaires, à des conseils et un dépistage confidentiels sur une base volontaire a été jugée très importante aux fins de la prévention.

Dans ce contexte, le Groupe de travail a, d'une part, entendu un certain nombre de communications décrivant la situation dans divers pays et examiné, d'autre part, les approches et méthodes utilisées pour y remédier ou l'améliorer.

Un exposé particulièrement complet a notamment été fait par M^{me} Balakireva sur la situation en Ukraine, pays d'Europe où, à beaucoup d'égards, l'épidémie de VIH/sida est la plus préoccupante. Une autre communication établissait un lien entre la grave situation écologique de la région de la mer d'Aral et les risques d'infection par le VIH/sida des jeunes, en faisant valoir que la dégradation de l'environnement augmente ces risques et qu'un effort de prévention particulier s'imposait en conséquence dans les zones de catastrophe écologique. Il a aussi été rendu compte de façon détaillée des activités des étudiants en médecine d'Estonie visant à informer et éduquer les groupes de population particulièrement vulnérables du pays.

Les participants ont essentiellement préconisé une approche fondée sur les droits de l'homme s'agissant de l'éducation des jeunes et en particulier des groupes vulnérables (travailleurs du sexe, drogués, enfants de la rue, adolescents ayant des rapports homosexuels, minorités ethniques) et la mise en place de services à l'écoute des jeunes, ainsi que de programmes d'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante et d'éducation des jeunes par leurs pairs. Les approches actuelles devraient, ont-ils suggéré, être complétées par des indicateurs empiriques permettant d'en observer les résultats. L'information ainsi obtenue serait particulièrement utile pour les gestionnaires publics qui doivent trouver par eux-mêmes des réponses à la progression de l'épidémie dans leur pays.

B. Traite/exploitation sexuelle

Des données factuelles ont été présentées concernant certains phénomènes auxquels sont exposés des groupes à risque particuliers comme, par exemple, les jeunes réfugiés et les jeunes (filles et garçons) enrôlés comme soldats. Il en ressort que les jeunes sont, plus encore que les adultes, vulnérables aux risques encourus par l'ensemble de la population.

Les réponses à apporter aux phénomènes de traite et d'exploitation sexuelle ainsi mis en lumière ont fait l'objet d'un certain nombre de propositions spécifiques ayant pour point commun de préconiser des solutions d'ordre juridique.

Le Groupe de travail a également été mis au courant d'un vaste projet de recherche visant à situer la traite dans un contexte social plus large et à proposer des solutions à ce problème à partir d'un travail de recherche intégrée et interdisciplinaire sur le «marché de la traite».

C. Autonomisation des jeunes/prévention de la violence

Après avoir entendu un exposé sur les activités d'une ONG ouzbèke qui vient en aide aux personnes en situation difficile victimes de violences familiales, le Groupe de travail a axé ses débats sur l'autonomisation des jeunes.

Un certain nombre de programmes, pratiques et expériences en faveur de l'autonomisation des jeunes ainsi que, plus généralement, les politiques de la jeunesse mis en œuvre dans divers pays ont été décrits. Un débat s'est ensuite engagé sur les problèmes les plus couramment rencontrés.

Les conclusions auxquelles a abouti ce débat pourraient être résumées de diverses façons, mais trois points de vue largement partagés semblent s'en dégager. Un premier point est la conviction que, partout, l'autonomisation des jeunes demeure insuffisante. À cet égard, les participants ont estimé que le système des Nations Unies pourrait faire un effort plus marqué et plus soutenu pour donner la parole aux jeunes lors des événements qu'il organise, ce qui, a-t-on souligné, pourrait avoir un effet incitatif à l'échelle nationale.

La deuxième conclusion d'ordre général a été que les programmes d'autonomisation des jeunes devaient comporter une dimension «valeurs». L'explicitation et la promotion des valeurs communautaires pourraient aider les jeunes à se forger une identité sociale conforme à leurs vœux.

Une troisième conclusion concerne plus particulièrement les difficultés d'ordre général que connaissent les pays en transition. L'insuffisance dans ces pays des actions visant à l'autonomisation des jeunes risque en fait de renforcer la tendance de ces derniers à émigrer. Dans la mesure où ceux qui le font sont très souvent plus qualifiés que la moyenne de leurs concitoyens et y sont souvent encouragés par l'existence dans les pays d'immigration de mécanismes visant spécifiquement à attirer une main-d'œuvre instruite, ce phénomène tend à compromettre davantage encore les perspectives de développement à moyen et long terme de leur pays d'origine.

II. *Rapport du Groupe de travail sur l'emploi et l'employabilité des jeunes (secrétaire du Groupe de travail: M. I. Adjoubei)*

Le Groupe de travail sur l'emploi et l'employabilité des jeunes a tenu six réunions consacrées aux difficultés d'accès des jeunes au marché du travail, aux mesures propres à améliorer leur employabilité, à l'égalité de chances pour les jeunes et au rôle des gouvernements, du secteur privé et de la société civile dans ce domaine.

Selon le Groupe de travail, les problèmes qui se posent en matière d'emploi et d'employabilité des jeunes sont les suivants:

- Un taux de chômage des jeunes supérieur à la moyenne dans les économies en transition, qui persiste même en période de reprise économique;
- Une forte représentation des jeunes dans l'économie souterraine;
- Le décalage entre les connaissances et les compétences qu'exigent les entreprises et celles que possèdent les nouveaux arrivants sur le marché du travail: les entreprises veulent une main-d'œuvre hautement qualifiée et sont peu disposées à investir dans la formation. Selon l'OIT, dans les économies en transition il y a pénurie de jeunes ayant une formation technique et trop de juristes, d'économistes et de psychologues. De plus, le marché du travail est souvent incapable d'absorber tous les diplômés sortant des universités;
- L'absence de formation aux compétences facilitant la vie en société;
- L'insuffisance des liens et des informations en retour entre les entreprises et les institutions éducatives;
- L'insuffisante participation des jeunes à la prise de décisions concernant leur éducation et la politique de l'emploi;
- Les problèmes liés à la mondialisation de l'économie, c'est-à-dire aux migrations internationales de jeunes des économies en transition de l'Europe de l'Est vers l'Europe de l'Ouest. La discrimination persistante dont font l'objet les jeunes immigrants et les enfants d'immigrants est particulièrement préoccupante; enfin
- L'absence d'emplois productifs et sources de satisfaction, de conditions de travail décentes et de sécurité de l'emploi.

Ce sont là autant de problèmes qui exigent une approche intégrée de la politique en matière d'emploi des jeunes, laquelle devrait tout d'abord s'inscrire dans le contexte d'une stratégie globale de création d'emplois et ensuite être conçue en liaison avec les politiques relatives aux droits de l'homme, à l'accès à l'éducation, aux migrations, à la prévention du crime, à la toxicomanie, etc.

Pour faciliter le passage de l'école au monde du travail et la réinsertion des jeunes au chômage, cette politique devrait comporter la fourniture aux jeunes en recherche d'emploi d'une aide et de conseils, d'informations appropriées et à jour sur le marché de l'emploi ainsi que d'autres services, y compris, si nécessaire, l'accès au téléphone, au fax, au courrier électronique et une aide pour la rédaction de curriculum vitae, etc.

L'information relative au marché du travail devrait comprendre des renseignements sur les possibilités d'emploi dans les secteurs en expansion comme les services, ou encore l'information et la communication.

Un partenariat entre gouvernements, employeurs et associations de jeunes s'est révélé essentiel pour une politique efficace en faveur de l'emploi des jeunes. On peut en conclure que l'échange d'informations sur les meilleures pratiques nationales en la matière serait de nature à aider les décideurs en quête de solutions adéquates aux problèmes d'emploi des jeunes dans leurs pays respectifs. La coopération de toutes les parties prenantes se traduit par une employabilité accrue aux niveaux tant national qu'international. Ainsi que l'ont signalé un certain nombre d'orateurs, le concours bénévole de patrons du secteur privé à la retraite peut être utile à cet égard.

Les pouvoirs publics devraient s'efforcer d'encourager les institutions éducatives à faire preuve de plus de souplesse en matière de programmes d'étude. L'expérience prouve que des incitations financières, en particulier la budgétisation fondée sur les résultats, peuvent constituer un moyen d'action efficace en ce sens.

La formation visant à améliorer l'employabilité devrait essentiellement être axée sur l'individu et des méthodes d'apprentissage informelles. Au nombre des conditions fondamentales de l'employabilité figure la possession de ce qu'il est convenu d'appeler les compétences nécessaires à la vie courante: savoir lire, compter, communiquer et faire preuve de ponctualité, ainsi que d'un certain nombre de compétences facilitant la vie en société, nécessaires pour la communication. Les jeunes arrivant sur le marché du travail devraient aussi impérativement savoir naviguer sur ce marché.

Abordant le thème de l'égalité des chances pour diverses catégories de jeunes, le Groupe de travail est parvenu à la conclusion que les jeunes défavorisés, notamment les handicapés, les sans-abri, les drogués et les alcooliques, les mères célibataires, les minorités nationales et les immigrants victimes de discrimination, devaient bénéficier très tôt d'un soutien pour l'acquisition d'un minimum de compétences leur donnant accès à l'activité économique et leur permettant ultérieurement de suivre une formation professionnelle réussie. Une des modalités de la formation professionnelle des jeunes défavorisés est le parrainage, qui permet l'instauration d'une relation personnelle entre le conseiller/parrain et le demandeur d'emploi. L'impact des actions menées dans ce domaine, a-t-on souligné par ailleurs, est d'autant plus grand qu'elles réussissent à toucher les communautés défavorisées.

Les gouvernements contribuent à l'employabilité en réglementant l'emploi, en mettant en œuvre des programmes ciblés en faveur de l'emploi des jeunes et en coopérant avec toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé et les représentants des jeunes.

Un certain nombre d'orateurs de pays en transition (Biélorus, Kazakhstan, Kirghizistan et Ukraine) ont fait état des efforts de leur Gouvernement pour améliorer l'employabilité des jeunes. Le Groupe de travail a été d'avis que, pour être efficaces, les programmes gouvernementaux en faveur de l'emploi des jeunes devaient être coordonnés non seulement avec les politiques de l'emploi en général mais également avec les politiques de restructuration régionale, écologique et industrielle.

Plusieurs participants ont appelé l'attention du Groupe sur les contraintes financières qui empêchent les gouvernements d'agir efficacement en faveur de la jeunesse. Un certain nombre de pays à économie en transition sollicitent à cet égard une aide des institutions financières internationales et d'autres donateurs.

Malgré ce handicap, plusieurs pays en transition ont agi efficacement sur plusieurs plans pour mieux adapter l'orientation, l'enseignement et la formation professionnels aux exigences du marché, les mesures en ce sens étant complétées par des systèmes de protection sociale des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

De l'avis du Groupe de travail, pour que les programmes relatifs à l'emploi des jeunes aient une chance de réussir, il fallait impérativement évaluer et mesurer rapidement leurs premiers effets. Plusieurs pays en transition (par exemple la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne) procèdent à une telle évaluation; un certain nombre de délégués ont toutefois demandé que les organisations internationales fournissent à leur pays une assistance, notamment méthodologique, à cette fin.

Le Groupe de travail a examiné l'expérience de pays qui appliquent ce qu'il est convenu d'appeler un «double système» de formation professionnelle associant l'enseignement formel à l'apprentissage, et a noté que ce système facilitait le passage de l'école au monde du travail et la préparation à une carrière. La possibilité d'appliquer ce système dans d'autres pays dépend de la situation sociale et des autres conditions propres à chacun d'entre eux.

Le Groupe de travail a été d'avis que la prévision de la demande de main-d'œuvre contribuait à une meilleure employabilité. Pour être efficaces, les prévisions et les modèles macroéconomiques devraient être complétés par une analyse détaillée des tendances sectorielles.

Le Groupe de travail s'est également intéressé au rôle de la société civile et en particulier des organisations de jeunesse. Celles-ci contribuent à l'employabilité en s'efforçant d'influencer les politiques et programmes gouvernementaux et aussi en prenant elles-mêmes des initiatives. Dans ce dernier cas, elles fournissent aux décideurs des informations susceptibles d'être utilisées pour l'élaboration ou l'ajustement des politiques. Ainsi, la Stratégie européenne pour l'emploi a été élaborée en consultation et avec la participation du Conseil européen de la jeunesse.

Un certain nombre d'organisations de jeunesse ont informé le Groupe de projets en cours visant à améliorer l'employabilité des jeunes aussi bien dans leur pays qu'à l'étranger (dans des pays en développement). Il s'agit par exemple d'initiatives visant à donner accès à la formation professionnelle, à développer l'esprit d'entreprise et l'emploi indépendant (villages de jeunesse) dans les zones rurales et à mettre en place des emplois temporaires pendant les vacances d'été (étudiants affectés à des chantiers de construction). Entre autres facteurs de réussite de ces projets, elles ont souligné la nécessité d'une coopération avec les autorités locales, les entreprises, les banques et les associations d'industriels.

Enfin, le Groupe est tombé d'accord sur l'importance de l'éducation non formelle en tant que facteur d'employabilité. Différentes opinions ont été exprimées quant à la nécessité d'une reconnaissance officielle des aptitudes et compétences acquises grâce à ce type d'éducation.

III. *Groupe de travail sur l'entrepreneuriat des jeunes (secrétaire: M. A. Szabo)*

Le Groupe de travail sur l'entrepreneuriat des jeunes a tenu quatre réunions sur les thèmes suivants:

- Entrepreneuriat et atténuation de la pauvreté, sous la présidence de M^{me} Rachel Golden, Vice-Présidente de l'Équipe de spécialistes CEE-ONU de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté;
- Acquérir l'esprit d'entreprise: initiatives gouvernementales en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, sous la présidence de M. Antal Szabo, Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME;
- Programme pour l'entrepreneuriat des jeunes: initiatives du secteur privé et des ONG, sous la présidence de M. Jan Elofsson, Vice-Président de COMMUNICARE (Suède); et
- Programme pour l'entrepreneuriat des jeunes: approche fondée sur le partenariat, sous la présidence de M. Duncan Campbell, chef du Service des politiques de l'emploi de l'OIT.

Au cours du débat consacré à ces différents thèmes, les participants ont évoqué les difficultés croissantes que rencontrent les jeunes désireux d'entrer dans la vie active et de gagner convenablement leur vie. Un certain nombre de processus compromettent selon eux les possibilités des jeunes à cet égard: transition non achevée vers une économie de marché; élargissement de l'Union européenne; mondialisation; vieillissement de la population et, enfin, rapidité des mutations technologiques; malheureusement, la plupart des initiatives en faveur des jeunes n'apparaissent pas de nature à apporter une solution durable à ces problèmes.

Certains participants ont exprimé des doutes quant à l'efficacité de l'effort notable déployé par de nombreux gouvernements pour orienter les jeunes vers le secteur des PME. Selon certaines études nationales, le taux moyen de survie des PME créées par de jeunes entrepreneurs n'était que de 10 à 15 %. Une étude plus approfondie des problèmes actuels des jeunes s'imposait pour réduire le risque de pauvreté et, partant, celui de voir les jeunes s'engager dans des activités illégales et non structurées, dont le trafic de drogue, qui sont en augmentation dans certains pays de la région.

Dans de nombreux pays en transition, ont indiqué les participants, les gouvernements semblent soit sous-estimer l'ampleur des problèmes des jeunes et, partant, faire preuve de passivité, ou manquer des ressources voulues pour soutenir effectivement l'entrepreneuriat des jeunes et la création d'emplois. Cette impression est confirmée par le fait que, dans certains pays, les questions de jeunesse relèvent de plusieurs organes gouvernementaux différents, alors que dans d'autres, les ministères ou services spécialisés responsables de ces questions ne sont pas dotés des ressources suffisantes pour financer un quelconque programme d'importance, de nature à changer les choses. Les participants ont demandé aux institutions de l'ONU organisatrices du Forum, à la communauté des donateurs et au secteur privé de les faire bénéficier de leurs compétences et de leur aide dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes, afin notamment de leur permettre d'améliorer le taux de survie des entreprises créées par ces derniers. Ils se sont déclarés désireux de s'informer des approches, programmes, projets et modalités propres à favoriser l'entrepreneuriat des jeunes, ainsi que d'entrer en partenariat avec des organisations d'autres pays.

La réunion consacrée aux initiatives gouvernementales et privées a été l'occasion pour les représentants de la Hongrie, de la Slovaquie et de l'Ukraine de décrire les mesures novatrices prises par leur Gouvernement pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes. Ils ont souligné le rôle du Gouvernement dans la création d'un environnement institutionnel propice au développement de l'entrepreneuriat et des PME. M^{me} Róza Nagy, Sous-secrétaire du Ministère de l'économie et des transports de la Hongrie, a déclaré que 99 % de l'ensemble des entreprises hongroises étaient des PME. On compte 63 entreprises pour 1 000 habitants, contre une moyenne de 52 pour l'Union européenne. Le nombre total d'entreprises s'élève à 800 000, et il s'agit pour la plupart d'entreprises unipersonnelles. Les PME sont importantes pour l'économie et génèrent environ 50 % du PNB. Le Gouvernement hongrois récemment élu, conscient de l'importance des PME, a lancé un nouveau programme et de nouvelles mesures destinées à renforcer ce secteur. Parmi les mesures envisagées pour aider les PME à surmonter leurs contraintes financières figure la mise en place d'un système de prêts, et de garanties de crédit et le lancement d'une carte de crédit spéciale pour les propriétaires de PME, ainsi qu'un ensemble spécial de mesures visant à faciliter la création d'entreprises par les jeunes.

En Slovaquie, le Ministère du travail, de la famille et des affaires sociales, le Ministère de l'éducation et du sport, le Ministère de l'agriculture et le Ministère de l'économie ont mis au point un programme en faveur de l'entrepreneuriat et de la créativité des jeunes. Grâce à ce programme, les ministères participants ont réussi à promouvoir l'esprit d'initiative et la création d'entreprises dans leurs domaines respectifs. Le Centre pour le développement des petites entreprises, organisme public responsable de l'adjudication des contrats de sous-traitance, coordonne le programme d'action.

Le chef du Département de la famille et des questions de jeunesse du Comité d'État de l'Ukraine a informé les participants de la difficile situation que connaissent les jeunes dans ce pays, où 38 % de l'ensemble des personnes inscrites au chômage ont moins de 28 ans. Le secteur officiel des PME est largement sous-développé et ne contribue que pour 7 % au PNB. Un jeune sur sept est employé dans le secteur informel et les jeunes perdent progressivement confiance en eux. Toutefois, selon une étude menée par le Comité d'État, 40 % d'entre eux souhaiteraient créer leur propre entreprise et la gérer conformément à la loi.

Le Comité d'État de réglementation et de soutien des petites entreprises a conçu un Programme triennal d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes. Ce programme, fondé sur le partenariat social gouvernement/organisations de jeunesse, fonctionne depuis deux ans. Il est mis en œuvre par une organisation de création récente: le Centre pour la jeunesse de l'Ukraine. Le Gouvernement a également mis en place des centres pour l'emploi des jeunes dans 20 régions du pays. Un des volets de ce programme est axé sur le développement des entreprises dans les zones rurales.

La réunion consacrée aux initiatives du secteur privé et non gouvernemental a mis en lumière l'intérêt croissant porté par les entreprises et le secteur non gouvernemental à la solution des problèmes des jeunes, et l'existence, de ce fait, d'un vaste potentiel d'action conjointe ignoré jusqu'à présent par de nombreux gouvernements. Les initiatives décrites ci-après figurent parmi les réussites particulièrement remarquables rapportées au cours de la réunion.

En Irlande, le Programme YES en faveur des jeunes entrepreneurs vise à donner confiance en eux aux élèves du secondaire âgés de 12 à 18 ans. Vaincre les difficultés, vendre, gagner de l'argent et se voir reconnus sont les motivations qui poussent les élèves à participer au programme. Dans ce pays de 4 millions d'habitants, environ 60 000 élèves du secondaire ont déjà créé leur propre entreprise grâce à YES. Un programme pilote a également été lancé en Estonie.

COMMUNICARE est une organisation suédoise à but non lucratif dont l'objectif est de susciter un changement d'attitude chez les jeunes des groupes défavorisés, grâce à des antennes locales qui les encouragent à prendre eux-mêmes des initiatives visant à améliorer la société. Depuis avril 2002, 30 304 contacts ont été établis et 204 jeunes ont créé leur propre entreprise.

Le Programme «Jeunes talents» a été conçu par une organisation à but non lucratif, le Centre international d'investissement de Yaroslavl (Fédération de Russie), qui ne bénéficie d'aucun soutien gouvernemental. À ce jour, 500 nouveaux emplois ont été créés.

Ces trois initiatives ont toutes été couronnées de succès. Les orateurs ont insisté sur le fait que les modèles appliqués étaient adaptés aux conditions locales et que les groupes cibles avaient été associés à leur conception. Le succès obtenu était dû en grande partie, selon eux, à la créativité des jeunes participant au processus, à la démarche adoptée, consistant avant tout à leur donner une bonne image de soi, ainsi qu'à la participation de conseillers bénévoles.

Dans son exposé, le Directeur de Youth Business International (YBI), organisation membre du Prince of Wales International Business Leaders Forum, a fortement insisté sur l'importance du partenariat. L'objectif de YBI est de combler l'écart important qui existe entre la formation professionnelle et les plans en matière de création d'entreprises d'une part, et, d'autre part, les ressources disponibles et l'aide fournie à cette fin par le secteur des affaires. Selon l'YBI, l'aide de ce dernier aux jeunes entrepreneurs devrait revêtir quatre formes: i) parrainage bénévole; ii) consultations à titre gracieux; iii) mise en rapport avec d'autres entreprises et réseaux; et iv) formation et conseils techniques.

Depuis 1993, plus de 60 000 jeunes ont bénéficié d'une aide et 60 % des nouvelles entreprises sont encore en activité au bout de trois ans. YBI est une organisation caritative dotée d'un fonds de roulement avec un taux de reconstitution de près de 70 %.

Le représentant de l'OIT a informé les participants de la création récente, à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, d'un Groupe de haut niveau du Réseau pour l'emploi des jeunes, et a invité les plus novateurs parmi les patrons, les économistes et les personnalités de la société civile (y compris les dirigeants de mouvements de jeunesse) à participer aux travaux du Groupe afin de rechercher de nouvelles solutions au problème de l'emploi des jeunes. Le Réseau devrait recommander de possibles pistes, concernant notamment le rôle que les technologies de l'information et le secteur informel pourraient jouer dans la création d'emplois. Il formulera des recommandations et des orientations portant sur une série d'actions destinées à améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail. L'une de ces recommandations portera sur l'entrepreneuriat des jeunes. M. Duncan Campbell, chef du Service des politiques de l'emploi de l'OIT, a renseigné les participants sur cette initiative et a invité les gouvernements et les ONG à se joindre au Réseau.

Une jeune diplômée de l'Université de Debrecen en Hongrie, représentant un mouvement de jeunesse, a appelé l'attention des participants sur les difficultés qu'ont de nombreux jeunes ayant fait des études supérieures à trouver un emploi, et ce même dans les économies en transition avancées, parce que les grandes entreprises et les multinationales estiment soit qu'ils manquent d'expérience professionnelle (deux à trois ans d'expérience étant en général requis) ou qu'ils sont surqualifiés. Acquérir une expérience pratique est par ailleurs impossible, faute de mesures incitatives en ce sens à l'intention des entreprises. Même lorsque l'on a suivi une formation à la gestion d'entreprise, il est difficile de créer sa propre affaire, faute de garanties et de capital d'amorçage. Les gouvernements, a-t-elle estimé, doivent contribuer à surmonter ces obstacles, auxquels se heurtent la plupart des diplômés avant même d'entamer une carrière.

Le Président du Comité d'organisation de la World Youth Bank a informé les participants de la décision de l'Assemblée mondiale de la jeunesse de créer un mécanisme financier mondial destiné à canaliser l'ensemble des ressources financières en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes. Au cours des 10 prochaines années, 1,2 milliard de jeunes viendront grossir la population d'âge actif, soit toute une génération d'un niveau d'instruction et de formation sans précédent. Investir dans l'avenir est essentiel, car le monde de demain sera celui que nous forgerons.

Un consultant et formateur indépendant de la société suisse TrainLing a insisté sur le fait que, pour devenir entrepreneur, il importait d'adhérer à des principes et valeurs de base et de maîtriser les techniques de communication verbale. À ses yeux, la faillite de la société américaine Enron soulignait à quel point il était important de restaurer l'éthique des affaires. Les grandes entreprises devraient montrer le bon exemple aux PME et en particulier aux entreprises nouvelles. Éducation et formation devraient procéder d'une approche «intégrée» associant de façon équilibrée les aptitudes et compétences techniques (informatiques, etc.) et les aptitudes et compétences humaines (communication verbale interpersonnelle, etc.). S'il est vrai que l'ère qui s'annonce est celle de l'électronique, il n'en est pas moins vrai que nous resterons des êtres humains.

Dans leurs conclusions et recommandations, les participants ont souligné les points suivants:

1. Les programmes gouvernementaux en faveur de la jeunesse constituent une nouveauté non seulement dans les pays en transition mais également dans les économies de marché avancées. Les ministères de la jeunesse sont des structures nouvelles sans grande expérience. La plupart du temps, il y a absence totale de coopération entre les organes officiels responsables du développement économique, du développement des entreprises et de l'éducation et ceux qui s'occupent de la jeunesse. Les gouvernements sont encouragés à mettre en place des organes intergouvernementaux responsables des programmes en faveur de la jeunesse, y compris des jeunes entrepreneurs. Ils devraient élaborer des plans d'action à la lumière des recommandations du Réseau pour l'emploi des jeunes.
2. Compte tenu du peu d'informations dont on dispose sur l'impact des politiques et programmes gouvernementaux en faveur de la jeunesse, les participants ont recommandé que, pour donner suite au Forum, un effort spécial soit fait pour organiser un échange d'expériences en matière d'entrepreneuriat des jeunes,

et en particulier qu'il soit procédé à la collecte systématique de données sur les entreprises créées par les jeunes, ventilées par âge et par sexe, et à une évaluation comparative du développement de l'entrepreneuriat des jeunes. Des fondations et des programmes internationaux en faveur des jeunes comme le Prince of Wales Foundation Business Leaders Forum, COMMUNICARE, YES, le Centre pour l'entrepreneuriat des jeunes de Kiev, le Centre international d'investissement, le SBDC, etc., ont été invités à mettre au point des méthodes d'évaluation et d'analyse comparative visant à mesurer l'impact des politiques et programmes en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes.

3. Les participants ont souligné que la meilleure façon de lutter contre la pauvreté des jeunes générations consistait à encourager le développement d'entreprises locales et à mettre en place un contexte propice à la création et à l'évolution des PME.
4. Il a été recommandé que les gouvernements engagent un dialogue avec les grandes entreprises et les sociétés multinationales en vue de définir un certain nombre de mesures propres à améliorer l'accès des nouveaux diplômés à l'emploi.
5. Il a été conseillé à la CEE-ONU d'étudier la possibilité de créer un site Internet spécial pour les jeunes entrepreneurs.

Table ronde sur le rôle des TIC dans l'intégration des jeunes

La table ronde organisée par l'association Swiss Media a rassemblé des experts de l'apprentissage, de l'enseignement, de la formation et de la gestion des ressources humaines en ligne, des représentants du secteur privé, des milieux éducatifs et des responsables politiques de Suisse, de Corée, de la Fédération de Russie, de France, d'Allemagne et d'Ukraine.

Pour que les technologies de l'information puissent remplir leur rôle positif et que les sociétés bénéficient pleinement des avantages sociaux et économiques qui y sont associés, il est indispensable, ont souligné les intervenants, que les gouvernements aient le désir, la volonté et la détermination de faire en sorte qu'il en aille ainsi. Les technologies sont des outils, des instruments qui, selon le contexte, peuvent soit influencer de façon limitée et/ou génératrice de disparités sur la répartition des revenus, soit au contraire avoir des effets bénéfiques pour l'ensemble de la société, y compris les groupes défavorisés et vulnérables, en facilitant l'accès de ces derniers à des activités génératrices de revenus. Certains exemples, cités par les intervenants, montrent que même les analphabètes peuvent bénéficier de ces technologies en apprenant grâce à elles à lire et à écrire.

De nombreux logiciels, présentés à la table ronde, peuvent accroître la capacité d'apprentissage, les connaissances, l'information et les revenus de leurs utilisateurs. Des programmes et des projets mis en œuvre avec succès par la Corée, la Suisse, ainsi que par certaines des entreprises participantes en Afrique et en Asie, prouvent que les technologies de l'information peuvent être utilisées partout, moyennant un minimum de soutien. Toutefois, faute de résoudre dans un avenir immédiat le problème de l'accès à ces technologies dans certains des pays de la région de la CEE-ONU, on risque de voir apparaître une nouvelle fracture entre citoyens de première et de seconde classe, selon qu'ils ont ou non accès à ces technologies.

Les gouvernements ont donc un rôle essentiel à jouer en veillant à ce que ces nouvelles technologies soient accessibles à tous.

Les participants ont également présenté des exemples de projets réussis en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes faisant appel à divers stades du développement et de l'application des TIC, depuis la conception de logiciels, la fourniture de contenus et la programmation jusqu'à la vente en gros ou au détail. Toutefois, ainsi que l'a souligné le Directeur de la Fondation de Vigier Entrepreneurship, cette réussite passe par une sélection préliminaire des concepts qui sous-tendent ces projets et l'existence de ressources garantissant la fourniture d'un capital d'amorçage aux jeunes entrepreneurs.

Recommandations du Forum

Les participants au Forum ont adopté un certain nombre de recommandations en sus de celles qui ont été formulées au cours des débats des groupes de travail. Ils ont ainsi:

1. Demandé qu'un secrétariat commun des institutions du système des Nations Unies à l'origine du Forum rédige un projet de plan régional d'action qui serait adressé, pour observations et commentaires, à tous les ministères responsables des questions de jeunesse et à toutes les organisations ayant participé au Forum. Le secrétariat commun a été invité à veiller à ce que ce projet prenne en compte les trois objectifs du Forum (sécurité, opportunités et prospérité des jeunes), qui sont les aspects d'une stratégie horizontale, de façon que sa mise en œuvre ait pour effet d'atténuer l'ensemble des facteurs de risque mentionnés et la vulnérabilité des jeunes dans la région.
2. Recommandé que le projet de plan régional d'action ainsi que les éventuelles modalités de sa mise en œuvre soient soumis à l'examen d'une réunion conjointe des ministres de la jeunesse et des conseils nationaux de la jeunesse pendant le premier trimestre de l'année 2003.
3. Recommandé que le deuxième Forum régional sur la jeunesse soit organisé en 2004 et que tous les pays de la région y soient pleinement représentés.
4. Recommandé que d'autres commissions régionales de l'ONU organisent des forums régionaux sur la jeunesse sur le modèle du premier Forum régional de la CEE-ONU.
5. Invité la CESAP, la CESA0 et la CEA à envisager la possibilité de participer à certains des programmes sous-régionaux de la CEE-ONU visant à faciliter le développement du commerce électronique pour les jeunes.
6. Invité le secteur privé à participer activement aux projets nationaux, sous-régionaux et régionaux en faveur de la jeunesse sur la base d'un partenariat.
7. Prié le secrétariat commun de demander aux gouvernements des États membres de la CEE-ONU d'apporter leur appui aux activités et initiatives visant à promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et/ou à élaborer des politiques et des moyens d'action spécifiques au niveau national.

8. Demandé à toutes les institutions et à tous les organismes compétents des Nations Unies à continuer de coopérer pour promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans la région de la CEE-ONU.
9. Demandé aux gouvernements et à tous les organismes et institutions compétents des Nations Unies d'entreprendre des actions plus ciblées en faveur de l'employabilité des jeunes en général, et des jeunes défavorisés en particulier.
10. Invité la communauté des donateurs à envisager la possibilité de soutenir financièrement les projets et programmes en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes mis en route dans les pays en transition, y compris ceux qui sont fondés sur le partenariat et les coentreprises de jeunes.
11. Prié le secrétariat commun des institutions organisatrices du Forum des Nations Unies d'étudier la possibilité de concevoir et de financer, y compris grâce au Compte pour le développement, des projets sous-régionaux sur la contribution des TIC à l'intégration économique des jeunes.
12. Recommandé la création d'un groupe d'experts de la CEE-ONU chargé d'opérer une sélection parmi les propositions des participants au Forum afin de constituer un éventail de projets pouvant bénéficier de concours bancaires, pour soumission aux institutions financières internationales, aux institutions d'aide bilatérale au développement, à des entreprises et à des fondations privées.
13. Prié la CEE-ONU d'organiser dans les sous-régions des ateliers sur les meilleures pratiques permettant de créer des emplois et des possibilités d'emploi indépendant pour les jeunes et d'améliorer le taux de survie des PME dont sont propriétaires de jeunes entrepreneurs, une attention particulière étant accordée aux jeunes dans les zones industrielles en déclin et à la possibilité d'utiliser le potentiel qu'ils représentent pour le redressement économique de ces régions.
14. Prié la CEE-ONU d'entreprendre la collecte systématique de données sur l'entrepreneuriat des jeunes et l'établissement d'un recueil des meilleures pratiques permettant d'assurer la durabilité des entreprises créées par des jeunes.
15. Prié la CEE-ONU d'étudier la possibilité de mettre au point un programme de partenariat public/privé en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est ou au titre de la SECI, susceptible d'être financé dans le cadre du Pacte de stabilité, par l'Union européenne, la BERD et la Banque mondiale.
16. Prié la CEE-ONU de procéder à une étude de faisabilité concernant la création de banques de jeunes dans la région, en ayant recours aux compétences disponibles au sein du système des Nations Unies et des institutions financières régionales et internationales.
